

**Zeitschrift:** Bulletin de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée  
**Band:** - (1967)  
**Heft:** 3

**Vorwort:** Chronique de la CILA  
**Autor:** Redard, G.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 31.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Chronique de la CILA

Nous avons dit dans ce Bulletin (1, 1966, p. 4-5) comment et pourquoi s'était constituée la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée. Du 24 janvier 1966 au 28 juin 1967, elle a tenu dix séances, à Bâle, Berne (3), Fribourg (2), Genève, Lausanne (2) et Neuchâtel. Toujours cordiaux, les débats n'en furent pas moins laborieux: tarte à la crème des discours universitaires et gouvernementaux, d'une nécessité unanimement reconnue, la "coordination" reste difficile à réaliser, si diverses sont, chez nous, les structures et les modalités locales. N'en soyons pas désabusés et retenons plutôt les résultats atteints: la création de ce Bulletin, le succès du cours d'initiation organisé à Neuchâtel l'automne dernier (voir le rapport de M. Gilliard, 2, p.14-18), la liaison établie avec le GRETI (Groupe romand pour l'étude des techniques d'instruction) et avec l'AILA (Association internationale de linguistique appliquée), la préparation d'un inventaire du matériel technique et didactique disponible dans chaque université, sous forme de fiches qui seront régulièrement échangées.

Le problème dont s'est, avant tout, occupée la CILA est celui de la diffusion des leçons sur bandes magnétiques. La mutation qui s'est amorcée dans l'enseignement des langues vivantes est irréversible <sup>1)</sup> : en dépit de ceux qui, pour des motifs variés - fidélité à l'endroit de méthodes dites éprouvées, crainte d'un nouvel apprentissage ou, simplement, regret nostalgique du passé - , se crispent dans un refus global des réalités, les écoles du degré secondaire sont de plus en plus nombreuses qui installent un laboratoire de langues. L'enseignement ne peut se tenir à l'écart du mouvement général d'une civilisation où le livre est toujours davantage concurrencé, pris à revers par l'"audio-visuel". Cette évolution n'est certes pas exempte de risques. Ceux qui connaissent les avantages des méthodes audio-visuelles en savent aussi les dangers. D'une part, l'absorption anarchique et excessive de messages audio-visuels peut, chez l'enfant, retarder ou empêcher la conquête

1) Rappelons ici, entre autres, les articles d'A. Gilliard, Le laboratoire de langues à l'école secondaire? *Gymnasium Helveticum* 20, 1965-1966, p.67-75, et P.F. Flückiger, Moderne Tendenzen im Sprachunterricht, *ibid.* p. 155-163. Aussi le no 4, juillet-novembre 1963, de la Revue de l'enseignement supérieur (Paris).

de la stabilité, de l'équilibre <sup>2)</sup>. D'autre part, ne craignons pas de le dire, il y a incompatibilité et non complémentarité entre l'enseignement traditionnel et l'enseignement audio-visuel. La didactique des langues vivantes est loin de s'être dégagée de la conception littéraire qui a marqué ses débuts. Implicitement ou non, le texte écrit continue d'être la base, il relève du jugement esthétique, alors que l'oral n'appartient prétendument qu'au domaine du quotidien et du banal. Les examens, axés sur le thème et la version, dévalorisent l'expression orale. On ne modifiera pas cet édifice en un tournemain. L'étude scientifique de la progression à suivre dans l'acquisition d'une langue étrangère n'en est qu'à ses débuts, et c'est elle seule qui permettra de définir sainement le rythme de l'apprentissage. Il s'agit de fixer d'abord, chez l'élève, le système phonologique, de provoquer la réflexion sur les structures grammaticales et syntaxiques <sup>3)</sup>. Or, nous manquons encore de manuels adéquats et, très souvent, les maîtres chargés, au degré secondaire, de l'enseignement des langues vivantes, n'ont pas reçu la formation linguistique qu'implique l'utilisation des méthodes audio-visuelles. Je le sais bien: les problèmes, théoriques et pratiques, sont complexes, et l'on n'enseigne nulle part encore, chez nous, la linguistique appliquée. Des équipes de chercheurs travaillent, mais en ordre dispersé: la CILA tend à coordonner les efforts, et la coopération est ici d'autant plus nécessaire que la recherche doit être pluridisciplinaire, concertée entre linguistes, psychologues et mathématiciens. Faute d'en prendre conscience à temps, l'université sera devancée par des organismes commerciaux non qualifiés.

Ainsi, l'école qui dispose aujourd'hui d'un laboratoire de langues ne sait en général où se procurer un matériel didactique utilisable; elle doit, bon gré mal gré, s'adresser à des entreprises commerciales qui lui offrent des programmes peut-être excellents (je pense par exemple à la première partie de "Voix et images de France"),

2) Voir notamment Henri Dieuzeide, Les techniques audio-visuelles dans l'enseignement, Paris, P.U.F. 1965.

3) Pour faire le point des problèmes et des évolutions en cours, le journal Le Monde a réuni pour une "table ronde" à la fois des praticiens chevronnés de l'enseignement secondaire, des expérimentateurs de nouvelles méthodes et des linguistes. De larges extraits de ce débat ont été publiés dans le n° du 13 sept. 1966, p. 12-14.

mais mal adaptés à ses besoins spécifiques. L'enseignement dispensé dans cette école, la CILA n'a pas à le régenter, mais elle voudrait en prévenir l'échec ou, si l'on préfère, en favoriser le succès. En Suisse, plusieurs laboratoires, universitaires et autres, ont éprouvé ces dernières années le matériel existant, créé des programmes spéciaux adaptés à des besoins particuliers.

La CILA a donc décidé de diffuser celles de ces bandes originales qui lui paraissent offrir les qualités scientifiques et pédagogiques requises. Un premier lot de 30 à 40 bandes va être sélectionné par un collège d'experts, conseillers plutôt que censeurs, parfaitement informés des techniques et des besoins de l'enseignement audio-visuel, et libres de s'adjoindre au besoin d'autres spécialistes (que désignerait, par exemple, la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire, très active en ce domaine et dont l'avis est naturellement précieux). Un catalogue, donnant tous les détails nécessaires, sera diffusé avant le début de l'année scolaire 1968-1969. Pour ce faire, après un examen sérieux des problèmes juridiques, techniques et commerciaux, la CILA a signé, le 7 juin 1967, une convention avec la Centrale suisse du film scolaire (CFS), à Berne, qui est un organisme officiel, bien connu de nos écoles. Aux termes de cet accord, conclu tentativement pour une période de trois ans, la CFS reproduira (en collaboration avec la Sonorfilm AG, à Ostermundigen, dont les installations assurent une qualité technique parfaite) et diffusera les bandes choisies par la CILA. Elle s'engage à en permettre l'audition aux intéressés dans l'un de ses studios. Le prix de la bande maîtresse livrée au laboratoire qui en passera commande a été fixé à 43 fr. (durée: 20 minutes en moyenne, à la vitesse de 9,5 cm/s). Cette centralisation, répétons-le, doit garantir la qualité du matériel distribué. La CILA espère que tous ceux qui ont élaboré des bandes magnétiques et désirent les diffuser, soutiendront son effort. Ils recevront les formules d'inscription nécessaires en s'adressant à M. André Guex, membre de la CILA, 6 Avenue Beaumont, 1012 Lausanne. Notre collègue annonce dans ce Bulletin la journée d'étude du 27 janvier, destinée exclusivement aux maîtres et aux groupes qui travaillent à la confection de leçons sur bandes.

Un premier pas a été fait, que nous croyons important. Le succès de l'entreprise dépendra largement de la collaboration collé-

giale de tous les intéressés - et aussi des moyens dont disposera la CILA. Jusqu'ici le travail de cette dernière a été entièrement bénévole; mais il est clair qu'on ne saurait mettre des experts à contribution sans les rémunérer (sur la base des expériences faites, l'examen d'une bande exige au minimum 6 heures de travail), et que l'appui financier de tous les Départements de l'instruction publique nous sera nécessaire. Pas plus qu'ailleurs, il n'y a, dans l'enseignement des langues vivantes, de méthode miracle. Mais les autorités responsables de cet enseignement se doivent de permettre l'exploration toujours plus large des possibilités offertes par les techniques nouvelles. Les expériences faites hors de nos frontières nous dispensent de vaticiner: à refuser la mise en oeuvre résolue des moyens audio-visuels, l'école signerait sa propre condamnation.

Université de Berne

G. Redard

Jungfraustrasse 26  
3000 Berne

---

La composition de la CILA a été annoncée dans ce Bulletin 1, p. 5. Elle n'a pas subi de modification. Toutefois, M. Gilliard, rédacteur du Bulletin, ayant dû renoncer à sa charge de secrétaire, un nouveau bureau a été constitué: G. Redard, président; E. Giddey, vice-président; J.-P. Métral, secrétaire; Ed. Kolb, trésorier. Dans la représentation neuchâteloise, M. E. Roulet remplacera désormais M. Redard, délégué de l'Université de Berne.